



# COMITE D'Auvergne de SKI

www.ski-auvergne.com

## Règlement « COVID » chrono test PPF 2021

*Dans ce contexte sanitaire, il est indispensable de respecter un certain nombre de règles :*

- *Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour toute l'équipe d'organisation : encadrants, entraîneurs, contrôleur chronométrateurs...*
- 
- *Les épreuves se déroulent à huit clos.*
- *Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour les compétiteurs en dehors du temps de l'épreuve. Y compris pour la reconnaissance. Il sera enlevé dans le couloir d'attente du départ et doit être remis pour sortir de l'aire d'arrivée.*
- *Le couloir de départ sera matérialisé par des filets. La distance de 2 mètres entre chaque participants sera respectée.*
- *L'aire d'arrivée sera délimitée par des filets. Personnes n'est autorisé à y entrer.*
- *Le dossard sera **DEPOSE PAR LE COMPETITEUR** après les deux manches, directement dans un sac étanche prévu à cet effet dans l'aire d'arrivée.*
- *Le jeu de dossard sera changé chaque jour et désinfecté avant réutilisation.*
- *Pas de remise des prix, pas de public, personne dans l'aire de départ et d'arrivée.*

Frédéric ECHAVIDRE  
Directeur du CIE  
Auvergne – Massif central

Jean Michel FALGOUX  
Président de la commission alpine  
Comité d'Auvergne de ski

Laurent COUDUN  
Président  
Comité d'Auvergne de ski

### Siège Social & secrétariat

Maison des Sports - Place des Bughes - Bureau n° 4 - 63 038 Clermont Ferrand Cedex  
Tel : 04 73 91 22 24 Fax : 09 70 63 09 18 Courriel : ski-auvergne@wanadoo.fr